

ENTRE NOUS

Depuis le 1^{er} juillet 2024, Erilia et Logirem ont fusionné, devenant le plus important bailleur des régions PACA et Corse. Avec un patrimoine de près de 90 000 logements et près de 190 000 personnes logées, nous avons pour ambition d'avoir un impact encore plus grand sur votre qualité de vie et votre satisfaction.

Cette fusion n'a aucun impact sur votre bail ; vos contacts et interlocuteurs sont inchangés.

Le nouvel Erilia, c'est plus d'impacts ensemble !

PRÈS DE CHEZ VOUS

Nîmes (30)

Votre antenne a déménagé



Depuis le 11 juillet, l'antenne Erilia de Nîmes est installée dans le quartier Kennedy. Ce nouvel espace moderne, bien desservi par les transports en commun, vise à améliorer davantage la proximité et la réactivité d'Erilia dans la gestion quotidienne de ses relations avec les 2 200 locataires présents dans le Gard ainsi qu'avec ses partenaires institutionnels et associatifs.

Pavillon Kennedy, 160 avenue Kennedy – 30900 Nîmes

Accès en bus : TanGo Bus – Arrêt Pampidou (face à l'antenne)

Accès en tramway : TanGo Tram – Arrêt Pampidou Nîmes (Lignes T2 et T3)

Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 (16h00 le vendredi).

Tél : **04 66 62 90 80**, e-mail : antenne.nimes@erilia.fr

Montpellier (34)

Montpellier capitale du congrès HLM 2024!

Du 24 au 26 septembre, Montpellier a accueilli le Congrès HLM 2024 qui réunit tous les acteurs du logement social en France. Au programme : réflexions sur l'avenir du logement social et définitions d'actions prioritaires pour les années à venir. Erilia, historiquement présente à Montpellier depuis 1962 avec plus de 6 260 logements en région Occitanie, a participé activement à cette rencontre.

Au quartier de la Mosson, rien ne se jette, tout se transforme!



Cet été, un nouveau projet soutenu par Montpellier Méditerranée Métropole et Erilia a vu le jour à la résidence Le Trident à Montpellier. Des ressourceries éphémères ont été organisées, permettant aux locataires de déposer des objets en bon état ou nécessitant de petites réparations. Ces objets ont ensuite été réparés, nettoyés, et vendus à petits prix lors d'une vente solidaire au profit d'associations locales. Grâce à cette initiative, plus de 85% des objets collectés ont été revalorisés, générant près de 300€.

À cette occasion, des associations comme l'Atelier du Déclit, le Repair Café Montpellier, et le Vieux Biclou ont animé des ateliers sur l'écologie, la réparation d'objets, et la réduction de nos déchets. Une seconde édition de ce projet a eu lieu au Trident fin septembre.

À VENDRE

Vente HLM

Devenez propriétaire et bénéficiez des avantages de la vente HLM : prix maîtrisés, achat sécurisé, PTZ sous conditions.



VILLENEUVE-LES-MAGUELONE (34)

Résidence les Pierres Blanches, du T1 au T5 avec loggia ou jardin.



PIGNAN (34)

Les maisons de la Verdine, du T2 au T5 avec balcon ou jardin.

Pour chaque résidence, découvrez nos logements disponibles sur erilia.fr/acheter ou contactez-nous pour plus d'informations sur service.ventes@erilia.fr

BIEN VOUS ASSURER

Avez-vous pensé à mettre à jour votre attestation d'assurance habitation ?

La loi vous impose en qualité de locataire de vous assurer pour vos risques locatifs dès votre entrée dans le logement. Tous les ans, vous devez justifier que vous êtes assurés en nous envoyant une attestation d'assurance multirisques habitations.

Si vous ne respectez pas votre obligation, Erilia souscrit une « assurance pour compte » à votre place, qui sera facturée sur votre loyer. ATTENTION, l'assurance pour compte d'Erilia ne remplace pas un contrat d'assurance

multirisques habitation. Elle ne couvre ni vos biens personnels, ni votre responsabilité civile vie privée. Cette garantie ne couvre que les dommages causés au bâtiment et aux voisins en cas d'incendie, d'explosion ou de dégâts des eaux. Elle ne couvre pas non plus votre véhicule en cas d'incidents qui pourraient survenir dans votre garage.

Transmettez votre attestation d'assurance Multirisques habitation à votre gestionnaire d'immeubles, à votre agence en version papier ou par e-mail ou directement via votre espace client en ligne.

BON À SAVOIR

Le nettoyage c'est nous, la propreté c'est vous !

La propreté des parties communes de votre résidence est un point important de votre confort quotidien. Nos prestataires sont mobilisés pour assurer un service de qualité et nous intensifions également les contrôles qualité de leurs prestations de nettoyage. Pour préserver la propreté des parties communes, nous comptons aussi sur vous. Vos ordures ménagères doivent être enfermées dans des sacs plastiques et déposées dans les conteneurs

dédiés. Pensez à refermer les couvercles des poubelles pour éviter la présence de nuisibles (rats, blattes, mouches). N'oubliez pas d'utiliser les bacs de tri pour recycler vos déchets plastiques et verre. Enfin, pour les meubles et l'électroménager dont vous n'avez plus l'utilité, déposez-les en déchetterie. Pour la propreté de votre résidence, adoptez tous ces réflexes!



CLAIR ET NET Demande de mutation: comment ça marche?

Vous occupez un logement social et souhaitez déménager ? Découvrez comment être éligible à une demande de mutation.



Étape 1 : Les règles à respecter

- Être à jour du paiement de votre loyer et de vos charges
- Disposer d'une assurance logement à jour
- Conserver votre logement actuel dans un bon état d'entretien
- Occuper votre logement actuel dans le respect des règles en vigueur.

Étape 2 : Les démarches à effectuer

- Enregistrer une demande de logement social sur **demande-logement-social.gouv.fr** afin d'obtenir un numéro unique d'enregistrement
- Envoyer un courrier à votre agence Erilia expliquant les motifs de votre demande de mutation, accompagné du numéro unique d'enregistrement de votre demande. Veillez à bien préciser au moins deux zones géographiques souhaitées.

Étape 3 : Instruction de la demande

Erilia s'engage à étudier toutes les demandes de mutation. **Elles sont soumises à des critères d'éligibilité, de priorité et d'un passage en commission d'attribution. Elles dépendent également du nombre de logements sociaux disponibles sur la zone de recherche sélectionnée.** Notez que d'autres bailleurs sociaux peuvent vous proposer un logement social et que les délais d'attente pour une mutation, même prioritaire, peuvent être longs.

Les situations priorisées :

- Apparition d'un handicap, d'un problème de santé, ou d'une perte de mobilité pour laquelle votre logement actuel ne serait plus adapté
- Modification de votre composition familiale à la suite de laquelle votre logement ne serait plus adapté : naissance d'un enfant, départ de vos enfants majeurs, séparation...
- Difficulté sociale ou financière

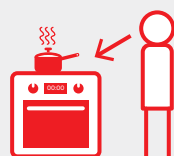
4 ASTUCES POUR... prévenir des incendies domestiques



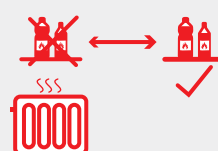
1 Rangez les allumettes, briquets et bougies hors de portée des enfants.



2 Ne surchargez pas les installations électriques.



3 Gardez toujours sous surveillance un appareil de cuisson, le fer à repasser, le lisseur pour les cheveux...



4 Stockez les produits combustibles loin des sources de chaleur...

 En cas d'incendie, appelez les pompiers (18 ou 112) et suivez leurs conseils.